

Marseille, le 6 Octobre 2020

## CR réunion du bureau de section du 1<sup>er</sup> Octobre 2020

**Participants** : JPG, CM, ChP, JMT, RC, PhR, ES, JCG, GB

**Absent(s) excusé(s)** : CA, JA, DG, AL

Adhérents : réception des dossiers en cours

### **Les incontournables :**

**Finances** : RAS, situation stable, en attente des recettes de cotisations...

**Cyana** : RAS.

**Compresseurs** : RAS, maintenance régulière base et piscine, merci Gégé.

- La date du prochain TIV pour les tampons du compresseur de la base est le 10 Avril 2022.

**Matériels** : Don d'un shorty petite taille.

**Renouvellement 2021** : Quelques départs d'adhérents qui devraient être compensés par de nouveaux arrivants.

**Covid/Piscine/Mesures** : Maillot type slip ou boxer, pas de short. Bonnet obligatoire, même pour les chauves, et lunettes de natation seules autorisées (sans nez).

### **Retour AG ASPTT** : Merci Christine

Le PV 2019, le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Quelques points évoqués :

Pendant le confinement un travail de fond concernant les statuts a été entrepris (en visio-conférence).

Depuis le mois de février baisse des adhésions, sans doute due à la crise sanitaire. Cette baisse risque de se poursuivre, il est trop tôt pour avoir une visibilité.

Concernant les comptes, baisse de la part des subventions (- 116 K€), notamment à cause de l'annulation des 10 km de la Provence et du défi Monte Christo.

La masse salariale est à peu près stable.

Les frais de déplacement en hausse.

Le déficit 2019 et dû en grande partie (170 k €) à la provision qui concerne la société du complexe René Magnac qui est en difficulté, et dont l'ASPTT est actionnaire.

Le contrat qui avait été imposé par la ville était trop contraignant. Essai de le faire évoluer.

Il faudrait revoir le montage juridique, et passer d'un statut de société commerciale à un statut d'association pour pouvoir bénéficier de subventions.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité, ainsi que le budget 2020.

Il est proposé un changement de périodicité de l'exercice comptable, actuellement du 1er janvier au 31 décembre, qui passerait du 1er septembre au 31 août, pour être plus cohérent avec la périodicité des activités des sections.

A la mise en place, proposition de faire un exercice comptable de 20 mois (du 01/01/20 au 31/08/2021), pour simplifier le changement.

La proposition est acceptée.

Dans les questions diverses :

- Quelles sont les règles d'attribution des subventions aux différentes sections (nombre d'adhérents ? Actions menées ?)... Flou....
- Plusieurs plaintes relatives au mauvais état du gymnase du Mont Rose, mal géré par la ville, et du trop faible nombre de créneaux attribués (volley...)
- J'ai signalé les problèmes d'hygiène rencontrés cet été au rez-de-chaussée de la maison de la mer, et demandé que des travaux de plomberie soient entrepris pour rétablir l'eau dans la salle de cours.

Malgré les mesures sanitaires obligatoires (masques, espacement...) réunion sympathique !

### **Toutes les festivités sont ajournées pour le moment.**

#### **Divers :**

- Nettoyage local prévu lors du TIV

- AG à programmer

**Prochaine réunion :**

**Mercredi 4 Novembre 18h00**